

La branche complémentaire à 60 ECTS, option gestion environnementale appliquée

Ce document contient les informations les plus importantes pour la branche complémentaire à 60 ECTS avec spécialisation en gestion environnementale appliquée. Il vous présente le programme d'études et les points administratifs les plus importants. N'hésitez pas à contacter le bureau de coordination des Sciences de l'environnement pour toute question.

1. Programme d'études

SA = Semestre d'automne, SP = Semestre de printemps

Cours de base en Sciences de l'environnement (cf. point 4) (SA+SP, 12 ECTS), composé de :

- Ethique de l'environnement (SA, 3 ECTS)
- Ecologie (SA, 3 ECTS)
- Ressources (SP, 3 ECTS)
- Economie et droit de l'environnement (SP, 3 ECTS)

Programme de cours à choix (cf. point 5) (18 ECTS), composé de :

- cours à choix selon la liste des cours

Programme de spécialisation (cf. point 6) (30 ECTS), composé de :

- Géographie de l'environnement (SA, 3 ECTS)
- Komponente 1 du Bachelor Minor en développement durable à l'Université de Berne (cours et tutorat au SA, total 6 ECTS)
- Les enjeux du développement durable (SP, 4.5 ECTS)
- Excursions (SA+SP, 1.5 ECTS)
- Stage (15 ECTS)

2. Inscription BeNeFri

Votre programme d'études contient des cours obligatoires à l'Université de Berne (Komponente 1 : cours et tutorat au SA). Vous avez également la possibilité de choisir des cours à l'Université de Berne dans le cadre de votre programme à choix (cf. point 5).

Pour avoir la possibilité de suivre des cours et de valider des examens à l'Université de Berne, il vous faut obligatoirement être inscrit-e comme étudiant-e **BeNeFri**. Ceci est possible sur le site BeNeFri de notre université : <http://www.unifr.ch/admission/fr/unifr/benefri>

Attention aux délais d'inscription : le 30 septembre pour le semestre d'automne et le 28 février pour le semestre de printemps. Les inscriptions ne sont valables qu'un seul semestre ; il est par conséquent nécessaire de renouveler votre demande chaque semestre si vous désirez rester inscrit-e dans le réseau BeNeFri.

Les frais de voyage sont remboursés. Les informations et le formulaire de remboursement des frais de voyage nécessaire pour les trajets Berne-Fribourg et retour sont disponibles sur le site BeNeFri (lien ci-dessus).

3. L'inscription aux cours

3.1 Cours à la Faculté des sciences et de médecine

Pour les cours en Sciences de l'environnement et tous les cours de la Faculté des sciences et de médecine, inscrivez-vous sous my.unifr.ch. Veuillez svp sélectionner votre branche complémentaire et suivre la procédure d'inscription afin que les crédits ECTS soient validés au bon endroit. Vous trouverez les délais d'inscription pour les cours et les examens [sous ce lien](#).

3.2 Cours aux autres facultés de l'Université de Fribourg

L'inscription à un cours se fait dans le système de gestion [my.unifr](https://my.unifr.ch).

Les délais et conditions d'inscription aux cours peuvent différer entre les facultés (parfois, l'inscription à un cours se fait en même temps que l'inscription à l'examen, parfois non). Il est important de bien se renseigner. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner durant le cours ou auprès du secrétariat du département concerné. Les informations administratives importantes concernant le cours que vous choisirez sont souvent données au début du semestre.

Vous trouverez les informations les plus actuelles et les plus valables concernant les cours à choix sous le nouveau système <https://my.unifr.ch>. C'est également dans ce système de gestion des cours que vous devez vous inscrire.

3.3 Cours à l'Université de Berne

Si vous vous êtes inscrit-e-s à temps comme étudiant-e BeNeFri, vous recevrez votre Campus Account de l'Université de Berne en octobre. Vous pourrez ensuite vous inscrire aux cours dans le système de gestion des cours KSL. Il est cependant possible que les délais d'inscription aux cours soient passés avant que vous n'ayez reçu votre Campus Account de l'Université de Berne. Dans ce cas, contactez l'enseignant-e du cours concerné ou le secrétariat de la faculté concernée afin qu'ils vous renseignent sur la marche à suivre. Vous trouverez les délais d'inscription aux cours sur le site KSL (veuillez cliquer sur le titre du cours dans la liste des cours à choix et sélectionner « zur Detailansicht »). Pour tout problème ou toute question, le Bureau de coordination des Sciences de l'environnement se tient bien évidemment à votre entière disposition.

Pour l'inscription au cours « Grundlagen der Nachhaltigen Entwicklung » et au « Tutorium Nachhaltige Entwicklung » de la Komponente 1 du CDE, veuillez svp écrire au début du semestre un mail à melchior.nussbaumer@cde.unibe.ch avec la demande de vous inscrire manuellement au cours.

4. Le cours de base

Le cours de base comprend quatre cours qui ont lieu le vendredi après-midi. Durant le semestre d'automne, vous suivrez les cours Ethique de l'environnement et Ecologie alors qu'au semestre de printemps vous suivrez les cours Ressources et Economie et droit de l'environnement. Vous trouvez davantage d'informations sur ce [site](#).

Lors du premier vendredi de chaque semestre, un après-midi d'introduction comprenant des présentations sur des thèmes actuels dans le domaine de l'environnement vous sera proposé. L'équipe des Sciences de l'environnement sera présente pour répondre à vos questions. Vous trouverez le programme de l'après-midi d'introduction sur notre site (lien ci-dessus) quelques jours avant le début du semestre.

Vous trouverez les documents pour les cours de base sur la plateforme Moodle2 (<http://moodle2.unifr.ch>). Les clés d'accès seront données durant l'après-midi d'introduction.

5. Le programme de cours à choix

Le programme de cours à choix constitue une grande partie de votre programme d'études : vous choisirez les cours que vous désirez suivre. Vous verrez sur la liste des cours d'une grande diversité, parfois même des cours sans lien apparent avec l'environnement. Cette grande diversité vous permettra d'élaborer un programme personnalisé et en rapport avec vos aspirations professionnelles et vos intérêts. Le programme des cours à choix vous permettra ainsi d'élargir votre horizon, d'analyser le monde sous différents points de vue et de faire progresser votre pensée interdisciplinaire et critique.

Vous trouvez la nouvelle liste des cours à choix pour l'année académique 18/19 [ici](#).

5.1 Libre choix des cours

Dans votre branche à 60 ECTS en Sciences de l'environnement avec spécialisation en gestion environnementale appliquée, vous pouvez former le programme à choix à 18 ECTS assez librement: Vous pouvez choisir sans autre tous les cours de différentes facultés qui se trouvent sur la liste (cf. lien sous point 5). Au cas où vous vous intéressez à un cours qui n'est pas sur la liste, vous avez la possibilité de le valider dans votre programme à choix, si la personne responsable de votre orientation est d'accord (voir 5.5, variante 3).

5.2 Attention !

- Ne choisissez jamais un cours qui est obligatoire dans le plan d'études de votre branche principale.
- Soyez très prudent-e avec le choix des cours au niveau Master. Ne choisissez pas de cours de Master si vous souhaitez suivre ce Master dans le futur : en effet, si vous avez déjà suivi un cours de Master dans votre branche complémentaire Sciences de l'environnement, vous ne pourrez pas le suivre à nouveau comme étudiant Master. Cela implique que vous ne pourrez pas vous inscrire dans le programme Master où se trouve ce cours sans une permission spéciale de la commission des requêtes.

5.3 La procédure du choix des cours

Téléchargez la liste des cours à choix de votre orientation (cf. point 6) et faites-vous une idée d'ensemble. Vous trouverez davantage d'informations sur les cours qui vous intéressent en cliquant sur le titre de ces cours : ce lien vous amènera ensuite sur le site de gestion des cours de la faculté où le cours est effectué. Vous y trouverez les informations les plus actualisées et les plus valables concernant ces cours, car il peut arriver qu'après la publication de la liste des cours à choix sur notre site, les facultés doivent changer certains points concernant les cours. Si un lien ne fonctionne pas, veuillez svp chercher le cours manuellement dans le bon système de gestion des cours, soit en utilisant le titre du cours, soit son code.

Il arrive que des chevauchements aient lieu entre les cours à choix et les cours obligatoires de votre branche principale ou complémentaire. Comme vous pouvez étendre vos cours à choix sur l'entier de vos semestres d'études en Bachelor, il est possible que des cours se chevauchant une année ne se chevauchent plus l'année suivante.

5.4 Inscription aux cours et examens

Cf. point 3.

5.5 La validation des cours

Variante 1 – tous les cours de votre programme à choix ont lieu à la Faculté des sciences et de médecine

Dans ce cas, inscrivez-vous en sélectionnant la bonne branche complémentaire en suivant la procédure d'inscription aux cours. Les cours seront ainsi attribués automatiquement à votre branche complémentaire en Sciences de l'environnement. Lorsque vous validerez votre Bachelor, les cours à choix seront ainsi validés dans votre branche complémentaire Sciences de l'environnement.

Variante 2 – votre programme à choix contient des cours de différentes facultés / universités, mais seulement des cours qui étaient sur votre liste de cours à choix

L'inscription aux cours hors de la faculté des Sciences se fait toujours dans le système de gestion des cours de la faculté / université qui propose le cours (voir ci-dessus). Les résultats obtenus aux examens sont aussi enregistrés dans ces systèmes et ne sont pas automatiquement transférés à la Faculté des Sciences. Pour transférer ces résultats, il vous faut une attestation officielle à demander au décanat (ou parfois au secrétariat) de la faculté concernée.

Pour valider les cours dans votre branche complémentaire en Sciences de l'environnement, il vous faut remplir le [formulaire](#) du programme à choix. Quand votre programme à choix est définitif, veuillez apporter ce formulaire avec les attestations officielles des résultats au Bureau de coordination des Sciences de l'environnement. Nous contrôlerons ces documents, les signerons et transmettrons votre dossier au décanat des Sciences, où tous vos cours seront attribués à votre branche complémentaire en SE.

Variante 3 – vous désirez suivre un/des cours qui ne figure-nt pas sur la liste des cours à choix

Si vous désirez suivre un cours qui ne figure pas sur la liste des cours à choix, il vous faut au préalable demander l'autorisation du responsable de votre branche – le Prof. Olivier Graefe (olivier.graefe@unifr.ch). Il est préférable de demander l'autorisation par e-mail. Si le Prof. Graefe vous donne l'autorisation de suivre un cours qui ne figure pas dans la liste des cours à choix, vous pouvez suivre la procédure expliquée plus haut pour vous inscrire au cours.

L'inscription aux cours hors de la Faculté des sciences et de médecine se fait toujours dans le système de gestion des cours de la faculté / université qui propose le cours (voir ci-dessus). Les résultats obtenus aux examens sont aussi enregistrés dans ces systèmes et ne sont pas automatiquement transférés à la Faculté des sciences et de médecine. Pour transférer ces résultats, il vous faut une attestation officielle à demander au décanat (ou parfois au secrétariat) de la faculté concernée.

Pour valider les cours dans votre branche complémentaire en Sciences de l'environnement, il vous faut remplir le [formulaire](#) du programme à choix. Quand votre programme à choix est définitif, veuillez apporter ce formulaire avec les attestations officielles des résultats au Bureau de coordination des Sciences de l'environnement. Nous contrôlerons ces documents, les signerons et transmettrons votre dossier au décanat de la Faculté des sciences et de médecine, où tous vos cours seront attribués à votre branche complémentaire en SE.

6. Le programme de spécialisation

Les unités d'enseignement du programme de spécialisation sont obligatoires. Veuillez svp faire attention à ne pas les valider dans une autre branche.

6.1 Le programme d'études

- [Géographie de l'environnement](#) (SA, 3 ECTS)
- Komponente 1 du Bachelor Minor in Nachhaltiger Entwicklung à l'Université de Berne:
 - [Vorlesung Grundlagen zu Nachhaltiger Entwicklung](#) (HS)
 - [Tutorium Nachhaltige Entwicklung](#) (HS)
- [Les enjeux du développement durable](#) (SP, 4.5 ECTS)
- [Excursions](#) (SA + SP (à choix), 1.5 ECTS)
- Stage (15 ECTS)

6.2 Validation de la Komponente 1 du Bachelor Minor en de de l'Université de Berne

Les résultats des examens de la Komponente 1 sont envoyés directement à Fribourg par le CDE et enregistrés dans votre compte my.unifr. La procédure mentionnée sous le point 5.5 n'est donc pas nécessaire pour la Komponente 1 du Bachelor Minor de l'Université de Berne.

6.3 Stage

Le stage constitue une part importante de ce programme de spécialisation. Le stage dure entre 1 et 3 mois et se réalise au sein d'une entreprise, d'une ONG, etc. Vous devez vous-même trouver une place de stage, mais vous pouvez dans certains cas être accompagné-e dans vos démarches par le bureau de coordination des Sciences de l'environnement. Suite au stage, vous écrirez un rapport sur une thématique que vous aurez abordée durant le stage. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans ce [document](#).

Pour toute question, nous sommes volontiers à votre disposition. Vous pouvez envoyer un mail à [christof.rothenberger /at/ unifr.ch](mailto:christof.rothenberger@at.unifr.ch) ou appeler le 026 / 300 88 25. Vous pouvez également passer au bureau pendant les heures d'ouverture.

<http://www.unifr.ch/environment/fr/about>